



Ligue Hauts de France de Tennis de Table Comité de l'Aisne

COMPTE RENDU DE LA REUNION du 5 novembre 2021

Membres présents: Irène DAVID, Corine MOLINS, David BEAUVISAGE, Yvon BERTIN, François DAVID, Thierry DONNET, Claude FRANCOIS, Francis GERARD, Lucas GRESSIER, Bernard LESSIRE, Tony MARTIN, Claude NOIRON, Jean-François WUILLEMAIN.

Membres absents excusés : Isabelle RIBEIRO, Patrick TABARY.

Ouverture de réunion à 20h.

Le compte rendu de la réunion du 30 août 2021 est approuvé par les membres présents.

Informations du Président (Tony MARTIN) : Le président accueille et présente les deux nouveaux élus lors de la dernière AG : Claude FRANCOIS (TT Rozoy) et Bernard LESSIRE (ASPTT Soissons). **Statistiques** : le comité compte 769 licenciés (contre 758 en 11/2020 et 929 en 11/2019). La perte de 4 % de licenciés constatée au niveau national n'est pas observée dans l'Aisne. Néanmoins, la perte de licenciés traditionnels est réelle (557 contre 638 en 2020, et 720 en 2019) ; les licences promotionnelles montrent une bonne reprise des clubs (212 contre 120 en 2020, et 209 en 2019). **AG de la FFTT** : Claude NOIRON a représenté le comité à cette assemblée ; l'assemblée a notamment délibéré et voté sur le principe, les modalités et le montant de la rémunération du président fédéral : ce vote était soumis à une majorité qualifiée des deux tiers et a été rejeté malgré 64,93% de votes favorables. **Organisations** : les lieux ont été attribués selon les propositions reçues (document en annexe).

Coupe de l'Aisne (Patrick TABARY) : Le tirage est réalisé en direct, puis publié sur les sites Facebook et cd02tt.net du comité.

Championnat par équipes (Yvon BERTIN) :

Journée n°1 : 2 équipes incomplètes, et 5 forfaits

- D1 poule 2 : forfait de BEAUTOR 1 contre HARLY 1 (**joueurs non prévenus**)
- D1 poule 3 : forfait de BEAUTOR 2 contre SOISSONS 3 (joueurs prévenus)
- D1 poule 4 : forfait de CONDE EN BRIE 1 contre CUFFIES (**joueurs non prévenus**)
- D2 poule 2 : forfait de TT St QUENTIN 8 contre LAON 2 (joueurs prévenus)
- D2 poule 2 : forfait de BEAUTOR 3 contre CHAUNY 2 (joueurs prévenus)

Défaite par pénalité infligée à VESLES ET CAUMONT 1 en D2 poule 3, 2 joueurs ayant participé à la rencontre sans licence validée.

Journée n°2 : 4 équipes incomplètes, et 2 forfaits

- D1 poule 3 : forfait de BEAUTOR 2 contre SISSONNE 1 = **forfait général de BEAUTOR 2**
- D1 poule 4 : forfait de CONDE EN BRIE 1 contre VENIZEL 8 = **forfait général de CONDE 1**

Journée n°3 : 4 équipes incomplètes, et 2 forfaits

- D2 poule 2 : forfait de BEAUTOR 3 contre VENIZEL 9 = **forfait général de BEAUTOR 3**
- D2 poule 3 : forfait de SOISSONS 7 contre GUIGNICOURT 2

Défaite par pénalité infligée à VESLES ET CAUMONT 1 en D2 poule 3 contre VIVAISE, la licence d'un des 3 joueurs n'étant pas conforme (licence validée « sans pratique sportive »). S'agissant d'une erreur corrigée le 6 novembre, cette pénalité est annulée.

En D1 poule 3, rencontre arrêtée à 2/1 entre SISSONNE 1 et CREPY 2. Compte tenu du rapport établi par le juge arbitre (capitaine de l'équipe visiteuse), les joueurs seront entendus par la commission sportive afin d'adopter les suites adéquates (rencontre à rejouer, transmission à l'instance régionale de discipline, ...).

Quelques rappels semblent s'imposer ...

Une amende financière (frais de déplacement) + sera infligée aux associations n'informant

pas de leur forfait l'équipe visiteuse.

Lors de la validation d'une licence, la certification médicale est à viser avec soin (questionnaire validé, ou certificat médical).

Rappel d'une décision prise par le comité le 6 octobre 2006 :

Plusieurs clubs se sont plaint de rencontrer des joueurs trop fort classés en D3 (45 ou 50) ; afin de conserver un aspect « initiation » à cette division, les membres présents du CD décident à l'unanimité qu'à compter de la 2ème phase du championnat 2006/07 :

- *les joueurs comptant 1300 points et plus (50, 45, 40, ...) ne pourront plus évoluer dans le championnat par équipes D3 Aisne*
- *cette règle ne s'applique pas aux associations dont l'équipe fanion (équipe n°1) évolue en D3.*

La majorité des membres du Comité de direction du CD02 décident qu'à partir de la saison 2022/2023, les joueurs comptant 1200 points et plus ne seront pas autorisés à participer au championnat par équipe en Division 3, sauf lorsque l'équipe fanion de l'association (équipe n°1) évolue en D3. Un règlement départemental du championnat par équipes sera présenté avant le début de la prochaine saison.

Règlements sportifs :

II.112.2 - Non-participation à une rencontre de championnat

Lorsqu'une équipe d'une association est exempte d'une journée de championnat ou bénéficie d'un forfait, l'association envoie une feuille de rencontre en respectant le règlement de l'échelon concerné dans les délais prévus. Les joueurs figurant sur la feuille de rencontre sont alors considérés comme ayant participé à cette journée. **En cas de non réception de la feuille de rencontre dans les huit jours suivant la date officielle de la journée de championnat, les joueurs ayant participé à la journée précédente sont considérés comme ayant participé à cette journée au titre de cette équipe. [...]**

Critérium fédéral (Thierry DONNET) : Le 1^{er} tour a été joué à SOISSONS pour l'échelon départemental. 112 joueurs inscrits (tous niveaux confondus : National, Régional et Départemental) contre 110 l'an passé) ; Bonne représentativité des licenciés Traditionnels chez les jeunes (88% en Poussins/Benjamins, 72% en Minimes et 50% en Cadets). 14 nouveaux joueurs (dont des seniors) se sont inscrits pour le 2em tour, imposant une adaptation (tableau de 16 en D1 et D2 inadapté).

Formations, rassemblements et stages (Loïc HAVARD) : La formation d'**Initiateur de Club** prévue les 11 et 14 novembre est reportée, faute de candidats (2 inscrits). Un **regroupement** a été réalisé le 27 octobre à SOISSONS, un « **tiots pongistes** » à FRESNOY le 30 octobre (compte rendu sur cd02tt.net), et un **stage** à CHAUNY lors de la 2eme semaine des vacances de la Toussaint.

Informations diverses (JF WUILLEMAIN) : **SPID V2** : une visioconférence a été suivie le 27 octobre avec la FFTT ; le développement, les correctifs attendus, la formation (Fédération > Ligues > Comités > Clubs) ont notamment été évoqués. N'hésitez pas à remonter vos questions à JF WUILLEMAIN (qui vous répondra, ou cherchera des réponses auprès de la ligue ou la fédération). **CD Aisne Corpo** : le formulaire « Hauts de France » à faire viser par votre employeur est disponible sur CD02tt.net (CD Aisne Corpo - club n°07021011), puis est à transmettre au comité, afin de pouvoir participer au critérium régional prévu le 19 février à SANTES. **Stagiaire** : une convention de stage a été signée entre le comité et l'organisme de formation SJT, afin d'accompagner M. Loïc VALDEVIT (33 ans, ancien pongiste) dans une formation de développeur web ; le projet de modernisation du site cd02tt.net lui a été confié.

Prochaines réunions (sous réserve de modifications) : 17 décembre, 11 mars, 13 mai, 24 juin.

Réunion close à 23h.

Le Président, Tony MARTIN

Le secrétaire de séance, Jean-François WUILLEMAIN

Le ping Axonais sur Internet → <http://www.Cd02tt.net>

Organisations départementales 2021/22

Organisations	Date	Nb de tables	Lieu
Assemblée générale	3/9/21	/	TERGNIER
Tournoi de rentrée	11/9/21 12/9/21	12	
Critérium fédéral tour 1	09/10/21 10/10/21	12 à 16	SOISSONS
Critérium fédéral tour 2	20/11/21 21/11/21	12 à 16	SOISSONS
Coupe vétérans	4/12/21	8	SOISSONS
Challenge Interclubs tour 1	5/12/21	12	TERGNIER
Challenge Jacques LEMAIRE tour 1	19/12/21	16	CHAUNY
Critérium vétérans / féminines	8/1/22	16	SOISSONS
Top jeunes	8/1/22	12	?
Critérium fédéral tour 3	29/01/22 30/01/22	12 à 16	TERGNIER
Challenge Jacques LEMAIRE tour 2	6/2/22	16	SOISSONS
Challenge Interclubs tour 2	20/2/22	16	LAON (sous réserves)
Critérium fédéral tour 4	19/3/22 20/3/22	12 à 16	CHAUNY
Challenge Jacques LEMAIRE tour 3	3/4/22	16	CHAUNY (sous réserves)
Championnats de l'Aisne	23/4/22 24/4/22	16	LAON
Finales par classements	30/4/22 1/5/22	16	ROZOY
Challenge PBM	26/5/22	12	CHAUNY
Challenge Interclubs tour 3	5/6/22	12	SOISSONS
Finales Coupe de l'Aisne	12/6/22	8	SAINS RICHAUMONT
Finale Championnat vétérans	18/6/22	8	TERGNIER